Chambre de commerce
du Montréal métropolitain
Board of Trade of Metropolitan Montreal

**Formulaire d'inscription** *(un formulaire par participant)*

# SALON DU PLAN NORD - RENCONTRES EXPRESS INTERENTREPRISES

*L'activité se déroulera en **français** et en **anglais**.*

**Vendredi 20 avril 2012**
de 14 h à 17 h

**Palais des congrès de Montréal**
1001, place Jean-Paul-Riopelle
Place-d'Armes

## L'information suivante est nécessaire pour que votre inscription soit acceptée.

Numéro de membre * _____ ☐ Non-membre

* Votre numéro de membre est nécessaire pour bénéficier du tarif membre

☐ M. ☐ Mme Prénom..... Nom.....

Fonction..... Entreprise.....

Adresse.....

Ville..... Province.....

Code postal..... Courriel.....

Téléphone..... Télécopieur.....

## Comment avez-vous entendu parler de cette activité?

☐ Courriel ☐ Ami / Collègue ☐ Courrier ☐ Web ☐ Journaux
☐ Sollicitation téléphonique ☐ World Trade Centre Montréal ☐ Autre (précisez).....

## Combien d'employés votre entreprise compte-t-elle?

☐ 1 à 4 ☐ 5 à 19 ☐ 20 à 49
☐ 50 à 249 ☐ 250 à 499 ☐ 500 et plus

## Veuillez décrire votre entreprise, en un maximum de 100 mots :

## Coût (Gratuit pour les exposants)

**Membres :** 100 $ + TPS + TVQ = 114,98 $ | **Non-membres :** 150 $ + TPS + TVQ = 172,46 $

## Paiement

☐ American Express ☐ Diners Club International ☐ MasterCard ☐ Visa ☐ Chèque*

| __ __ __ __ | __ __ __ __ | __ __ __ __ | __ __ __ __ | | __ __ | __ __ |

Numéro de la carte Date d'expiration (mm/aa)

Titulaire de la carte Signature

*Tout achat de 200 $ ou moins doit être acquitté par carte de crédit. Pour achat de plus de 200 $, carte de crédit acceptée ou chèque à l'ordre de la : Chambre de commerce du Montréal métropolitain, 380, rue St-Antoine Ouest, bureau 6000, Montréal (Québec) H2Y 3X7.

**À retourner par télécopieur : 514 871-5971** **Pour plus d'information : 514-871-4001**

- La date, l'heure et le lieu de l'activité peuvent changer sans préavis. Veuillez consulter notre site Web (www.ccmm.qc.ca/activites) avant de vous présenter à une activité.
- Vous recevrez une confirmation par courriel, trois (3) jours avant l'activité.
- Politique d'annulation : Aucune réservation, aucune annulation ni aucun remboursement 2 jours ouvrables avant l'activité. Les substitutions de participants sont acceptées sans frais jusqu'à la tenue de l'activité. Veuillez noter que seuls les avis d'annulation reçus par écrit (télécopieur/courriel) sont acceptés.
- Participant du Québec : Le coût de la formation peut constituer une dépense de formation admissible en vertu de la Loi du 1 %.
- Les frais de formation sont déductibles d'impôt (provincial et fédéral).
- Les rencontres sont conditionnelles à leur acceptation par les donneurs d'ordres